

**Délibération CA 2022 / 03 / 29 – 2**

## Point 5 de l'Ordre du Jour

**RENOUVELLEMENT du LABEL HUMAN RESOURCES STRATEGY FOR RESEARCHERS (HRS4R)***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 2

L'Université de Lorraine obtient le bénéfice du label « HRS4R » en 2017. Le label HRS4R traduit, pour l'Établissement, une ambition de qualité, de visibilité et d'attractivité à l'international. Il l'engage dans une démarche qualité centrée sur le chercheur, avec comme principaux objectifs :

- la mobilité, l'ouverture sur le marché du travail par une insertion professionnelle facilitée des docteurs,
- un environnement de travail propice à la conduite des activités de recherche dans le respect des principes d'équité et de parité femme/homme, d'égalité, d'éthique et d'intégrité scientifique,
- des recrutements ouverts, transparents, fondés sur le mérite (OTM-R).

Au terme de la labellisation 2017/2021, l'Établissement produit l'autoévaluation qu'il tire de la mise en œuvre de sa stratégie de ressources humaines en vue du renouvellement de la reconnaissance HRS4R sur la période 2022/2027. Au sein de cette stratégie, le plan d'actions constitue un élément central de l'autoévaluation et du processus de conservation du label.

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la candidature de l'Université de Lorraine au bénéfice du renouvellement du label Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R) sur 2022-2027.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice (Hors Président)	30
Nombre de votants	17
Présents	15
Représentés	2
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>17</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 30 mars 2022

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le - 1 AVR. 2022**